

# OPEN DU COLORADO

SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 JUIN 2021

## RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs et du cahier des charges des Grands Prix.

La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf Club du Colorado.

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition de Ligue vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve : Cf Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE en annexe du présent règlement.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf, dans la limite des places disponibles.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

**Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueur d'adresser directement à la Fédération française de golf, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition en 2020 avant la clôture des inscriptions, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.**

**Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.**

- ÉPREUVE NON-FUMEURS (Vademecum 2021 : règlement général des épreuves fédérales amateurs - page 48) : Il est interdit aux joueurs et à leur cadet de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînements et du parking.

### 2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 66 participants maximum dont un quota de 15 places pour les Dames. Les inscrits seront retenus, dans l'ordre croissant des index. Une liste complémentaire sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

### 3. SÉRIES ET FORMES DE JEU

#### Série MESSIEURS

- Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour  
Index inférieur ou égal à 11.4 / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion 2021

#### Série DAMES

- Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour  
Index inférieur ou égal à 14.4 / compte pour le Championnat Individuel de La Réunion 2021

#### 4. MARQUES DE DÉPART

- **BLANCHES** : Série MESSIEURS
- **BLEUES** : Série DAMES

#### 5. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves organisées par la LRGR suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement **sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion** sont de :

- Abonné d'un club Réunion : 75 €
- Autre : 80 €

**Pour les joueurs de 19 à 25 ans** : 50% de réduction

**Pour les joueurs de 18 ans et moins** : les droits d'engagement sont de 15 € pour tous.

Ces droits comprennent les journées de compétition **et une journée d'entraînement. !!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant sera redevable de son green fee au tarif public. !!!**

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la Ligue et du club hôte.

#### 6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue.

Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le lundi 21 JUIN 2021 à 12 heures** :

- À retourner au secrétariat d'un des trois clubs, accompagnée, obligatoirement, du règlement en espèces ou chèque établi à l'ordre de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR).

OU

- À retourner par mail avec un justificatif de virement effectué au profit de la LRGR à [ligue.golf.reunion@wanadoo.fr](mailto:ligue.golf.reunion@wanadoo.fr) (Préciser nom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement).

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le jeudi 24 JUIN 2021 à 16h00 au plus tard.

#### 7. DÉPARTAGE DES EX AEQUO

En cas d'égalité pour la première place, le départage en Play-off trou par trou se fera sur les trous 1, 8, et 9. En cas d'impossibilité de terminer le Play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 et dernier trou.

#### 8. RÉSULTATS ET RÉCLAMATIONS

Toutes les joueuses et joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueuses ou joueurs non présents avec les autres joueuses ou joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.

Les joueuses et joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, lorsque la joueuse ou le joueur aura quitté la zone de recording.

Toute réclamation devra être formulée par écrit avant la signature des cartes de scores et remise au responsable du recording.

#### 9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

L'épreuve est sous la responsabilité de la Commission Sportive du GCC.

Le comité de l'épreuve est constitué de :

- 1 représentant du club organisateur
  - 1 représentant de la Ligue
  - 1 représentant du corps arbitral
- } leur présence est indispensable.

## 10. PRIX

Une liste complète des prix sera affichée au Golf du Colorado le 27 JUIN. La remise des prix se fera le dimanche 27 JUIN à 18h30 et sera suivie d'un cocktail si la situation sanitaire le permet.

## 11. VOITURETTES

Interdites aux joueurs et à leur cadet, sauf pour les joueurs handigolf titulaires du Medical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

## 12. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription et s'effectuera soit le mercredi 23, soit le jeudi 24 JUIN, uniquement **sur réservation à compter du mercredi 16 JUIN** par téléphone au 0262 23 79 50 (Golf du Colorado).

# Annexe



### Epreuves fédérales Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE (A partir du 19 mai 2021)

#### A l'attention des joueurs et des accompagnants

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râdeaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique **AVANT** cette manipulation. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition, soit au moment du briefing.  
**En l'absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.**
- Compte tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur a un comportement visiblement contraire au respect des gestes barrières, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Les cadets sont autorisés, avec respect du protocole sanitaire (distance, gel, ...). Attention, chaque joueur est toujours limité à 1 seul accompagnateur mais cet accompagnateur peut désormais être son cadet. L'accompagnateur est également soumis aux règles du Protocole sanitaire.
- Les regroupements dans les zones d'accueil et de départ doivent être limités à 10 personnes en extérieur, 6 personnes en intérieur.
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l'épreuve.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage

CNA - 19 mai 2021

Commission Sportive LRGR  
Juin 2021